



PUBLIÉ LE 02/07/2026 - MIS À JOUR LE 22/07/2026

« Peptides » vendus en ligne : ne les utilisez pas, ils peuvent être dangereux

SURVEILLANCE - CONTRÔLES

Actualisation du 22/07/2026

L'ANSM poursuit sa mobilisation contre la vente illicite de peptides sur internet, dont certains sont présentés comme des aGLP-1.

Dans ce cadre, nous prenons deux nouvelles mesures de police sanitaire visant à faire interdire la vente et la publicité de ces produits :

- [Consultez la décision de police sanitaire Azentra](#)
- [Consultez la décision de police sanitaire Synédica](#)

D'autres mesures sont en cours.

Des « peptides » injectables, notamment proposés en flacons et stylo injecteurs, sont vendus sur internet, sur les réseaux sociaux ou par des circuits informels (proches, connaissances...). Ils sont souvent présentés comme des produits permettant de perdre du poids, de faire une "sèche" ou d'améliorer les performances sportives.

Soyez vigilants : ne les achetez pas, ne les utilisez pas.

Ces produits n'ont pas été évalués par les autorités de santé et ne sont pas autorisés. Leur composition est incertaine. Leur utilisation peut entraîner de graves problèmes de santé.

Quels produits présentent des risques pour votre santé ?

Les peptides, comme tout produit contenant une substance active, agissent sur le fonctionnement du corps.

Certains produits dits « peptides » sont proposés sur internet, sur les réseaux sociaux ou via des circuits informels, notamment des entraîneurs sportifs ou des proches. Ils sont le plus souvent vendus sous forme de flacons contenant un liquide injectable ou de stylos injecteurs.

Ce sont des produits frauduleux. Certains sont présentés comme des médicaments alors qu'ils n'ont pas été évalués ni autorisés. D'autres sont présentés comme des compléments alimentaires, alors que leur action dépasse celle attendue pour ce type de produits.

Ces produits illégaux font courir des risques importants aux personnes qui les utilisent.

Parmi les produits proposés sans autorisation des autorités sanitaires, on trouve par exemple le rétatrutide, le BP180, le TB500, le GH, le GHK-Cu, le BPC-157, le NAD+, etc.

Quels sont les risques associés aux peptides vendus sans autorisation ?

L'ANSM a reçu récemment plusieurs signalements après l'utilisation de peptides frauduleux, notamment le rétatrutide. Certaines personnes ont présenté de graves problèmes de santé et ont dû être hospitalisées.

Utiliser ces « peptides » frauduleux, c'est courir un risque d'effets indésirables (liste non exhaustive) qui peuvent avoir des conséquences graves :

- Nausée, vomissements, diarrhée, douleur au ventre ;
- Perte d'appétit importante, déshydratation ;
- Fatigue intense, malaise, sensation de vertiges ;

- Atteinte du foie (détectable dans les analyses de sang) ;
- Sensibilité anormale au toucher ;
- Infection au point d'injection ;
- Réaction allergique sévère...

Ces risques sont plus élevés avec les produits injectables.

Des investigations sont en cours, en lien avec les autres autorités compétentes, après les signalements qui nous ont été remontés. Nous prendrons les mesures nécessaires, le cas échéant, pour les produits relevant de notre compétence.

Information pour les utilisateurs

- N'achetez pas de peptides, injectables ou à avaler ou boire, sur internet, sur les réseaux sociaux ou par l'intermédiaire de connaissances ;
- Ne vous injectez pas un produit qui n'a pas été prescrit par un médecin et que vous n'avez pas obtenu en pharmacie ;
- Ne vous fiez pas aux fausses promesses (perte de poids rapide, « sèche », récupération ou effet « anti-âge ») ;
- N'utilisez jamais un produit qui porte la mention « For research use only » ou « Réservé à la recherche » ou « Not for human use ».

Si vous avez acheté ou déjà utilisé des peptides obtenus en dehors du circuit officiel du médicament :

- Arrêtez de les utiliser ;
- Consultez rapidement un professionnel de santé en cas d'effets indésirables ;
- En cas de détresse vitale appelez le 15 (SAMU) ou le 18 (Pompiers).

Nous vous invitons à déclarer tout événement indésirable associé à la prise de peptides frauduleux

Même si vous n'avez pas ressenti d'effets indésirables au moment de la consommation ou de l'injection du produit, ceux-ci peuvent survenir à tout moment.

Si vous avez un objectif de perte de poids, de transformation corporelle, de performance sportive ou un souhait de prise en charge métabolique, parlez-en à un médecin ou à un pharmacien. Ils pourront vous orienter vers une prise en charge adaptée et sécurisée.

Si vous avez acheté ou si vous voyez des annonces de vente de peptides sur internet et les réseaux sociaux faites un signalement sur Pharos.



Déclarer un effet indésirable

● En lien avec cette information

PUBLIÉ LE 22/07/2026

Décision de police sanitaire du 16/07/2026 - Retrait des produits présentés comme contenant des agonistes du GLP-1 - Société AZRL LTD*

PUBLIÉ LE 22/07/2026

Décision de police sanitaire du 09/07/2026 - Retrait des produits présentés comme contenant des agonistes du GLP-1 - Société Synedica Laboratories*

